



Dématématisez facilement vos bulletins de salaire et documents RH

Avec **les solutions RH de La place digitale**, envoyez simplement et de façon automatisée vos bulletins de salaire et documents RH selon le canal d'envoi choisi par vos salariés, tout en pilotant votre taux de dématérialisation et le suivi de vos envois.

La place digitale est un guichet unique d'accès aux **offres de dématérialisation de Docaposte**, filiale numérique du Groupe La Poste et référent de la confiance numérique en France. Elle est la **première plateforme SaaS** à adresser tous les **besoins de dématérialisation** des entreprises sur le marché français.

Un contexte réglementaire favorable à la dématérialisation



La Loi Travail vous permet de déployer le bulletin de paie numérique à l'ensemble des collaborateurs sans accord préalable du salarié (processus appelé l'OPT OUT), à condition de les prévenir à minima 30 jours avant la mise en place en leur laissant le moyen de la refuser.

Le saviez-vous ?

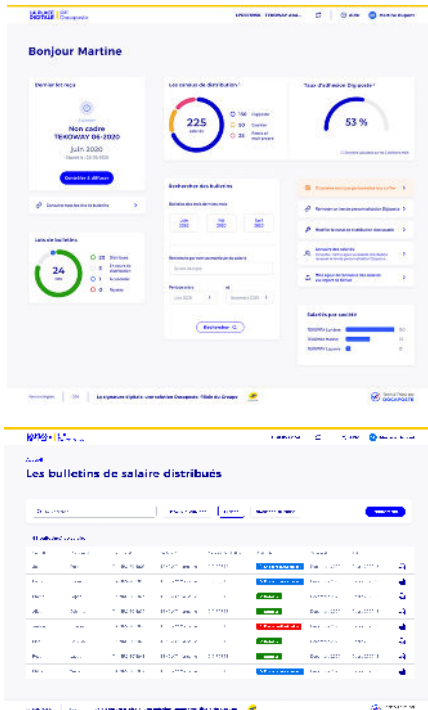
- **1 collaborateur du service RH passe 40 à 70%** de son temps à gérer et diffuser des documents
- Parmi les salariés qui ne bénéficient pas encore de la dématérialisation, **70% souhaiteraient recevoir des bulletins de paie numériques** (étude Digiposte 2020)



Les + produits

- Conforme à la réglementation et au RGPD
- Gain de temps et allègement des tâches administratives
- Choix du canal de diffusion par le collaborateur : dématérialisé ou papier
- Pour la version dématérialisée : Simplicité et sécurité avec le coffre-fort Digiposte accessible 24h/24h et 7j/7 depuis n'importe quel appareil.
- Pour la version papier : économies et maîtrise des coûts d'édition et d'affranchissement
- Participe à votre politique RSE : Digiposte est une activité Eco compensée

La place digitale est une solution pérenne et innovante qui répond à l'ensemble de vos besoins d'envoi de documents RH.



Les fonctionnalités des solutions RH de La place digitale

- Synchronisation avec votre annuaire salariés
- Gestion des canaux de diffusion de vos salariés
- Diffusion multicanal automatique adaptée au choix du salarié : dépôt et archivage pendant 50 ans sur le coffre fort Digiposte, envoi par courrier, ou remise en mains propres.
- Suivi des envois et accès à l'historique
- Pilotage du taux de dématérialisation
- Un accompagnement au service de l'employeur et des salariés (outils d'aide en ligne, formulaire de contact, chatbot)
- Interconnexion avec les outils de gestion de votre partenaire



92% des utilisateurs
se déclarent satisfaits
du service.

Source : Baromètre de satisfaction Digiposte
du 19 au 26/02/2021, sur 1001 répondants

Digiposte valorise votre marque-employeur

Les dépôts sur coffre-fort se font grâce à la solution Digiposte, coffre-fort n°1 du marché, opérée et hébergée par La Poste. **7 millions d'utilisateurs** sont aujourd'hui détenteurs d'un coffre Digiposte pour y conserver leurs factures, relevés de banques, bulletins de salaire, contrats de travail...



Services aux salariés



Accès 24/7 depuis l'application Mobile et le site Internet



Facilité de partage de document ou dossier avec des tiers



Récupération automatique des documents au sein des espaces clients de **plus de 200 organismes publics connectés au coffre-fort numérique** (impôt-gouv, ameli.fr, site de e-commerce, opérateur téléphonique...)



Possibilité de stocker tout autre document personnel : jusqu'à 5 Go de stockage sécurisé inclus

[Demander une démo](#)